

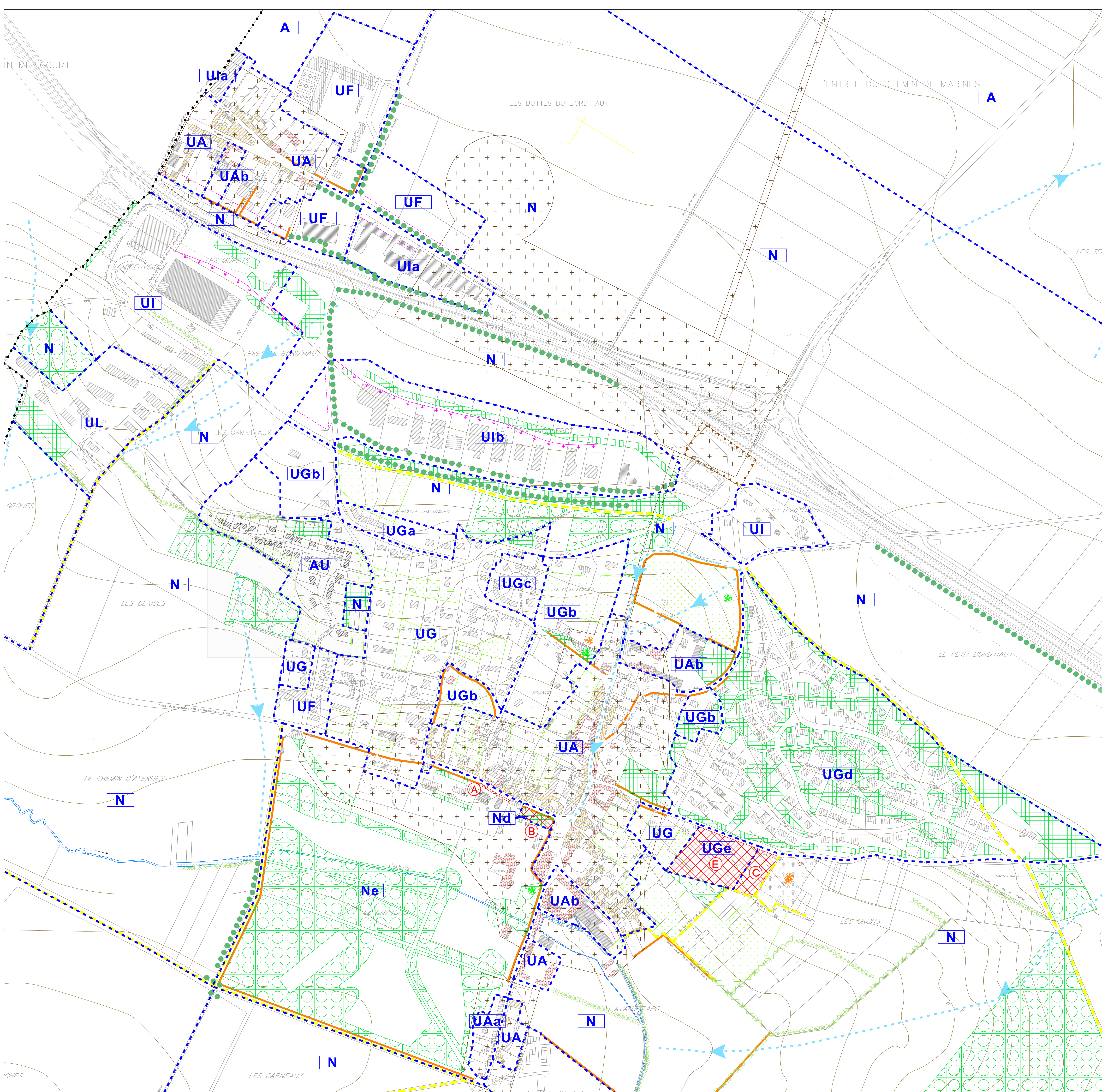


TABLEAU DES EMPLACEMENTS RESERVES		
N° ER	DESTINATION	BENEFICIAIRE
A	Intégration au domaine public	Commune
B	Réhabilitation espace public	Commune
C	Extension du Cimetière	Commune
D	Extension de la station d'épuration	Commune
E	Aménagement de logements sociaux et mixtes	Commune

LEGENDE	
	AXE DE RUISSELLEMENT
	LIMITE DE COMMUNE
	LIMITE DE ZONE, DE SECTEUR
	ZONE URBAINE
	ZONE A URBANISER
	ZONE NATURELLE
	ZONE AGRICOLE
	EMPLACEMENT RESERVE
	RETRAIT D'IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS
	LIMITE D'IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS
	ANCIENNES CARRIERES SOUTERRAINES
	VESTIGES ARCHEOLOGIQUES
	ESPACES BOISES CLASSES
	ESPACES ARBORES A PRESERVER AU TITRE DU L.123.1.7° DU CODE DE L'URBANISME
	ESPACES D'AGREMENT A PRESERVER AU TITRE DU L.123.1.7° DU CODE DE L'URBANISME
	CHEMINS A PROTEGER AU TITRE DU L.123.1.6° DU CODE DE L'URBANISME
	CONSTRUCTION D'INTERET PATRIMONIAL A PRESERVER AU TITRE DE L'ARTICLE L.123.1.7° DU CODE DE L'URBANISME
	ENSEMBLE BATI A PRESERVER AU TITRE DE L'ARTICLE L.123.1.7° DU CODE DE L'URBANISME
	ALIGNEMENTS D'ARBRES A PRESERVER ET A PLANTER AU TITRE DE L'ARTICLE L.123.1.7° DU CODE DE L'URBANISME
	HAIES A PRESERVER AU TITRE DE L'ARTICLE L.123.1.7° DU CODE DE L'URBANISME
	ARBRES REMARQUABLES A PRESERVER AU TITRE DE L'ARTICLE L.123.1.7° DU CODE DE L'URBANISME
	MURS ET CLOTURES A PROTEGER AU TITRE DE L'ARTICLE L.123.1.7° DU CODE DE L'URBANISME
	AQUEDUC A PRESERVER AU TITRE DE L'ARTICLE L.123.1.7° DU CODE DE L'URBANISME
	ELEMENTS DU PETIT PATRIMOINE BATI A PROTEGER AU TITRE DE L'ARTICLE L.123.1.7° DU CODE DE L'URBANISME

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE

COMMUNE DE VIGNY
n° INSEE : 95.668
COMMUNE DE VIGNY - Mairie - 04, rue Beaudoin 95450 VIGNY - T/ 01.30.39.21.20 - F/01.30.39.22.05

PLAN LOCAL D'URBANISME

DOCUMENT GRAPHIQUE

PLAN D'ENSEMBLE

ECHELLE : 1/2000e

APPROUVE LE :
12/02/2008

MODIFICATION LE :
25/11/2014

Hortésie
CONSEIL D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME
Hortésie - 11 rue des Saules - 95 450 VIGNY - T/ 01.30.39.24.88 - hortésie@hortésie.biz